

## Politique des Droits de l'Homme de ERG

**Applicable à toutes les sociétés de la SARL Eurasian Resources Group (" ERG ") et à leurs employés (y compris le personnel intérimaire et contractuel), à toutes les relations commerciales dans toutes les compétences territoriales où ERG traite ses affaires et à toute violation des droits de l'homme, avérée ou présumée, impliquant ses employés**



**La Politique des Droits de l'Homme** est basée sur les principes internationaux des droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) (" Droits de l'Homme "), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), La Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998), la Convention européenne des droits de l'homme, Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

**ERG respecte les Droits de l'Homme.** Le respect des Droits de l'Homme est fondamental pour la durabilité de ERG et des communautés où nous traitons nos affaires. **ERG travaille sur l'identification, la prévention et la réduction des effets néfastes potentiels sur les droits de l'homme** résultant, causés ou liés avec nos affaires en implémentant les procédures recommandées par les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Là où ERG a causé ou contribué aux effets néfastes sur les Droits de l'homme nous contribuerons à leur prévention, réduction et réparation d'une manière appropriée

ERG fournit un mécanisme de grief pour **signaler les violations de Droits de l'Homme** par ses employés et par les parties prenantes externes par le biais de son numéro d'alerte et autres moyens de contact disponibles y compris le mécanisme de grief sur le site :  
[www.erg.ethicspoint.com](http://www.erg.ethicspoint.com)  
Email: [compliance@erg.net](mailto:compliance@erg.net)

**Toute violation des Droits de l'Homme sera enregistrée,** évaluée et soumise à une enquête en conformité avec le Code de conduite de la société/du groupe et les procédures internationales

ERG fournira à **ses employés une formation sur la Politique des Droits de l'Homme** et les procédures appropriées, y compris le fait que la découverte des cas de violation de la Politique des Droits de l'homme par tout employé est susceptible d'entraîner l'application des mesures disciplinaires y compris le licenciement immédiat **l'Homme** et, par les garanties contractuelles, les oblige à appliquer ces standards

**ERG travaillera avec les tiers ayant des standards comparables avec ceux de ERG en matière des Droits de l'Homme** et, par les garanties contractuelles, les oblige à appliquer ces standards